

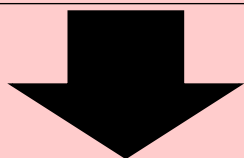
LES ACTIONS DANS L'ETABLISSEMENT

LE REFERENT ECOLE INCLUSIVE

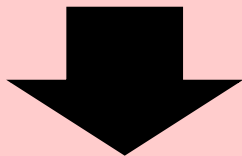
Le référent « école inclusive » travaille en étroite collaboration avec les professeurs principaux et les membres des équipes pédagogiques pour les conseiller dans la conception et la mise en œuvre des différents plans dont bénéficient les élèves à besoins éducatifs particuliers (PPRE, PAP, PPS). Il peut, par ailleurs, accompagner et conseiller les professeurs qui en manifestent le besoin dans leur réflexion sur l'élaboration des adaptations et aménagements pédagogiques.

Il a également pour mission de conseiller et de sensibiliser les Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap (AESH) aux méthodes et aux attitudes permettant l'inclusion scolaire et, à ce titre, il organise des réunions d'échange de pratiques lors de chaque période scolaire.

Il peut participer au Groupe de Prévention du Décrochage scolaire (GPDS) de l'établissement et élabore, en lien avec le(s) référent(s) « décrochage scolaire », les stratégies de remédiation afin de faciliter les apprentissages des élèves à besoins éducatifs particuliers identifiés comme décrocheurs. Enfin, il est présent, à l'occasion de la Journée Portes Ouvertes, sur un stand dédié, pour répondre aux questions des parents d'élèves à besoins éducatifs particuliers.

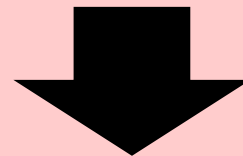


UNE EQUIPE MOBILISEE AUTOUR DE L'ECOLE INCLUSIVE



EXPERIMENTATION

Une équipe pédagogique sensibilisée à la question des besoins éducatifs particuliers et désireuse de réfléchir à des pratiques innovantes, met en œuvre chaque année un projet de Seconde inclusive, qui se décline ensuite sur les autres niveaux. Il s'agit pour ces professeurs d'accueillir au sein d'une même classe des élèves aux profils très différents, qui peuvent présenter des troubles des apprentissages, être en situation de handicap, à haut potentiel intellectuel, ou bien allophones. Ce dispositif expérimental a pour objectif de construire individuellement et collectivement une pédagogie adaptée et différenciée, mais exigeante.



FORMATION

Le lycée Clément ADER met en place chaque année un programme interne de formations :

- une réunion de sensibilisation à la prérentrée ;
- une formation pluridisciplinaire au cours du premier trimestre ;
- une formation disciplinaire au cours du troisième trimestre.

Ces formations ont pour but de rendre les professeurs de plus en plus experts des questions d'inclusion scolaire et d'accueillir les nouveaux personnels dans un projet d'établissement orienté vers ce sujet depuis de nombreuses années.

COMMUNICATION

Les professeurs développent des outils numériques dédiés aux enseignements et aux apprentissages (blogs, GENIALLY, PEARLTREES, fichiers audio sur PRONOTE). L'ensemble des personnels s'efforce par ailleurs de construire des outils de communication accessibles à tous (SCREEN READER sur le site du lycée) et d'adapter les documents officiels (il existera bientôt, par exemple, une version inclusive du règlement intérieur).